

devoir, de coopérer en autant qu'elle en sera capable à seconder nos efforts pour affermir les liens qui unissent ensemble les différentes Provinces, et pour assurer l'attachement du peuple au sol au moyen de lois sages et équitables.

Nous sentons avec Votre Excellence que l'exercice de nos efforts dans ces directions paraît devoir être plus que jamais nécessaire, maintenant, comme Votre Excellence veut bien nous l'apprendre, que les termes auxquels de grandes accessions sont offertes à la Puissance vont être immédiatement soumis à notre considération.

C'est avec le plus profond intérêt que nous apprenons qu'en conséquence de la dépêche du Duc de *Buckingham* et *Chandos* du 8 août dernier, annonçant que Sa Grâce se proposait d'entrer en négociations avec la Compagnie de la Baie d'*Hudson* quant aux termes auxquels elle serait disposée à renoncer à ses droits et prétentions dans le Territoire du *Nord-Ouest*, Lord *Monck* envoya en Angleterre deux Membres du Conseil Privé en députation pour suivre le cours de cette affaire et veiller aux intérêts du *Canada*;—que les conférences à *Londres*, et la correspondance à ce sujet ont été amenées à fin par la proposition que Lord *Granville*, après un examen complet des circonstances, fit de la part du Gouvernement de Sa Majesté pour être soumis à la considération du peuple du *Canada* et de la Compagnie de la Baie d'*Hudson*,—et que Votre Excellence a reçu la nouvelle que la Compagnie de la Baie d'*Hudson*, après quelque délibération, s'est décidée à accepter les termes posés par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir donné ordre que le rapport de la mission, et tous les papiers qui s'y rapportent, soient régulièrement mis devant le Parlement, et nous ne manquerons pas de les prendre en notre sérieuse considération, en vue de la haute importance du sujet, autant que dans l'espoir que cette question, depuis si longtemps en contestation, soit close sans plus de délai.

Nous partageons avec Votre Excellence le plaisir qu'elle éprouve d'avoir reçu du Gouverneur de *Terreneuve* des communications exprimant le désir qui règne parmi les habitants de cette colonie d'être admis dans l'Union, surtout sa dépêche du 20 mars dernier, contenant copies des résolutions passées par le Conseil et l'Assemblée, et exposant les conditions qu'il leur paraît désirable de proposer.

Nous sommes heureux d'apprendre que ces pièces vont être fournies immédiatement pour l'information du Parlement, et que Votre Excellence nourrit l'espoir qu'avant la clôture de la session elle sera en état de soumettre à notre considération les détails d'un arrangement provisoire.

Ce sera un sensible plaisir pour nous, en commun avec Votre Excellence, aussi bien qu'un sujet de félicitation générale, si à un jour prochain la belle colonie de *Terreneuve* qui n'a pas d'égale comme pépinière d'intrépides marins, et dont les riches pêcheries sont inépuisables, vient à former partie de la Puissance.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction qu'à la suggestion du Gouvernement de Sa Majesté, il a été fait une tentative sincère pour apaiser le mécontentement qui règne malheureusement à la *Nouvelle-Ecosse*, et que Votre Excellence peut être convaincue que les papiers se rapportant à ce sujet ne manqueront pas de recevoir notre considération favorable.

Nous apprenons avec plaisir que comme suite de ce qui a été commencé dans la dernière session, il nous sera présenté des bills pour l'assimilation des Lois Criminelles existant dans les diverses Provinces, et nous sommes d'accord avec Votre Excellence sur le fait qu'il ne peut être conféré à un pays un plus grand bien qu'un Code de Lois Criminelles bien défini, d'une application générale et d'une étude facile.

Tous les bills que Votre Excellence voudra bien nous faire présenter pour l'établissement de lois uniformes et amendées touchant les Elections Parlementaires, la Banqueroute et l'Insolvabilité, et les Brevets d'Invention et de Découverte seront l'objet de notre plus scrupuleuse attention.

Nous prendrons respectueusement en considération le Budget des dépenses de la prochaine année fiscale qui devra, comme Votre Excellence nous l'apprend, nous être soumis, étant convaincus qu'il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. Nous remercions Votre Excellence d'avoir aussi donné instruction de mettre devant nous les comptes publics pour l'année dernière.

Nous savons que les chartes de plusieurs Banques vont bientôt expirer, et que les sujets importants des Banques et du Cours Monétaire seront soumis à notre attention.